



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire tenue le lundi 13 avril 2026 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 00.

PRÉSENCES :

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Madame Martine Landry	Parent
Madame Julie Roussy	Parent
Madame Émilie Laborde	Parent
Madame Nathalie Noël	Parent
Monsieur Nicolas Turcotte	Représentant de la communauté
Madame Karine Viau	Enseignante
Madame Liliane Paradis	Enseignante
Madame Christine Laplante-Larivière	Technicienne en Service de garde
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Annie Gérardin	Directrice

ABSENCES :

Madame Marie-Ève David	Enseignante
Madame Lynda Mooney	Enseignant
Madame Julie Caron	Parent
Madame Bénédicte Décary	Parent

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La directrice, Annie Gérardin, souhaite la bienvenue à tous, en particulier à Liliane Paradis, la nouvelle enseignante de 3e-4e année.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Annie Gérardin, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 00.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-25/26 - 001

Annie Gérardin explique que la technicienne en service de garde va se joindre à nous par visioconférence pour le point 8. Elle fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

Christine Rodrigue-Lecours propose l'adoption de l'ordre du jour. Il est appuyé par Martine Landry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 FÉVRIER 2026

CÉ-25/26 - 002

Annie Gérardin demande s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

Julie Roussy propose que le procès-verbal soit adopté tel quel. Il est appuyé par Christine Rodrigue-Lecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Julie Roussy a fait le suivi de la lettre qui avait été présentée lors du dernier CÉ de la part du comité de parents. Elle a transmis le courriel, mais n'a pas encore reçu de réponse et prévoit faire les relances nécessaires.

Christine Rodrigue-Lecours et Julie expliquent les deux lettres concernant le budget et le vouvoiement.

Concernant le vouvoiement, les membres sont ouverts à d'autres méthodes mieux adaptées aux petites écoles.

Pour la lettre concernant les budgets, Christine Rodrigue-Lecours explique qu'il y avait des questions pour les budgets multiniveaux (620\$ versus le 675 \$). Elle a posé des questions au comité de parents lors d'une rencontre, mais la personne n'était pas en mesure de répondre à sa question.

Liliane Paradis demande si ces deux lettres concernent le CSSDS et le ministère de l'Éducation ; Julie confirme que oui.

Annie ajoutera la deuxième lettre avec l'adoption du budget.

6. ADOPTION DU BUDGET 2025-2026

Annie ajoutera la lettre au document du budget. Il n'y a rien d'autre à préciser. Le budget a été adopté, mais avec certaines restrictions.

7. COÛT DU MATÉRIEL ET GRATUITÉ SCOLAIRE

Annie explique que les coûts varient selon le groupe, mais que tout est inclus dans la facture envoyée aux parents en début d'année. Elle demande aux membres s'ils souhaitent fixer un montant maximum par élève. Liliane mentionne qu'il pourrait y avoir des coûts supplémentaires pour certains niveaux scolaires, comme les agendas. Annie demande si les membres ont un montant maximum en tête, mais Christine précise que seuls les frais de photocopies et d'agendas sont facturés, et qu'il n'y a rien d'autre. Les membres n'ont pas de montant à préciser. Christine ajoute que ce qui est facturé correspond aux coûts réels. Jennifer indique que les frais de photocopies seront revus en juin : elle extraira les données par titulaire et préparera une proposition, comme l'année dernière, lors du prochain CÉ en juin.

8. PROCURE : FOURNITURES SCOLAIRES 2026-2027

CÉ-25/26 - 003

Les procures n'ont pas beaucoup changé. Il y a eu des modifications au 3e cycle pour l'ajout de cahiers, étant donné que nous ne connaissons pas encore l'enseignante qui remplacera Lynda. Si c'est une nouvelle enseignante, il sera préférable qu'elle dispose de cahiers. Sinon, en général, il n'y a pas beaucoup de changements. Les procures avaient été envoyées aux CÉ par courriel. Annie précise que, si les membres ont d'autres suggestions ou remarques, ils peuvent nous en faire part.

Julie Roussy propose que nous allions de l'avant avec les procures. Il est appuyé par Martine Landry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MANUELS ET LICENCES : ACHATS

CÉ-25/26 - 004

Annie explique que Lynda avait demandé l'ajout de manuels pour la prochaine année scolaire. Pour pouvoir enseigner avec ces manuels, la nouvelle titulaire aura besoin des licences, dont Annie montre les coûts sur le tableau interactif : 74,95 \$ pour Trio, 349,95 \$ pour la version papier et numérique, et 96,95 \$ pour Cinémath. Ces licences concernent tous les élèves de 5e et 6e année. Annie fait un survol des manuels et souligne l'importance de commander tôt pour respecter le budget de cette année. Liliane précise que c'est la base, car d'autres écoles demandent davantage de cahiers et de licences, notamment pour les matières comme sciences et

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

univers social. Christine demande si le budget est disponible pour l'achat des licences, et Annie répond que cela sera pris dans le budget de fonctionnement, soit le poste budgétaire 12850.

Christine Rodrigue-Lecours propose l'achat des licences. Il est appuyé par Emilie Laborde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. ORGANISATION SCOLAIRE

Annie remet aux membres un document avec des notes manuscrites qu'elle a prises concernant l'organisation scolaire, comparant le nombre d'élèves cette année et l'année prochaine. Elle explique la composition des classes et confirme qu'une classe de maternelle sera probablement créée l'année prochaine. Martine mentionne qu'à Valcourt, ils prévoient également une diminution du nombre d'élèves en maternelle pour l'année suivante. La répartition prévoit une classe de 1re-2e, 2e-3e, 4e-5e, 5e-6e année, ainsi qu'une classe de maternelle 4-5 ans. Karine demande si ces chiffres incluent des élèves hors bassin, et Annie répond que non. Actuellement, il y a 90 élèves, et l'année prochaine, il en aura environ 80. Annie précise que les élèves hors bassin sont déterminés selon leur adresse postale, en fonction du code postal, et que ceux en bout de secteur doivent faire une demande pour venir à notre école. Jennifer Ten Eyck ajoute que, selon elle, les élèves hors bassin de 2 ans et 1 jour sont comptabilisés dans le total, et Annie mentionne qu'il se pourrait que deux autres élèves hors bassin soient aussi inclus.

11. RELOCALISATION

Annie souligne que c'est un sujet sensible, mais informe que le projet progresse : les ingénieurs travaillent sur le dossier et l'appel d'offres sera lancé en mai. Cette semaine, l'équipe école se rendra à l'école *La Source* pour visiter les lieux, choisir les classes et discuter sur l'aménagement des espaces. En avant de l'école, où se trouvent les Chevaliers de Colomb, accueillera les cours d'éducation physique et possiblement de musique. Lors de la visite, les membres du personnel pourront poser leurs questions et avoir des réponses sur place.

Une visite pour les parents sera organisée, avec des dates à déterminer, et une autre à l'école *Arc-en-Ciel* pour voir à quoi cela pourrait ressembler. Annie précise que les élèves pourront également visiter les lieux avec leurs parents. Une coordination est en cours.

Émilie trouve le délai pour l'appel d'offres (mai) court, car les travaux doivent commencer en juin ou juillet, mais Annie explique que les entrepreneurs de

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

l'Arc-en-Ciel seront probablement disponibles, ce qui pourrait faire en sorte que cette équipe remporte l'appel d'offres.

Karine Viau mentionne que, si la visite est en été, avec des boîtes, cela risque d'être désordonné, tandis que Julie propose de filmer l'aménagement pour l'envoyer aux parents une fois prêts. Annie suggère de partager cela via un Sway ou autre plateforme.

Martine s'interroge sur l'horaire et le transport, et Annie indique que ces sujets seront discutés avec les enseignants cette semaine, avec un horaire semblable à celui de cette année, et Christine Laplante-Larivière pourra répondre à nos questions puisqu'elle a travaillé l'horaire aujourd'hui. Il est possible que l'école termine un peu plus tôt, car le trajet dure environ une demi-heure. Liliane propose de suivre l'exemple de l'école *Val-de-Grâce* en coupant la récréation de l'après-midi, ce qui permettrait d'économiser 15 minutes de surveillance.

Émilie demande si les enfants doivent s'inscrire quelque part pour le transport, et Annie répond que non, c'est tout compris : les autobus ramasseront les élèves au centre communautaire.

12. SERVICE DE GARDE

Annie contacte Christine Laplante-Larivière via Teams pour discuter du service de garde de l'année prochaine avec la relocalisation.

Christine explique que le service de garde ouvrira au centre communautaire dès 7h, puis un autobus passerait à 7h45 pour récupérer les élèves. Les éducatrices auront la possibilité de prendre l'autobus si souhaité. La contribution parentale reste à confirmer, mais ce ne sera pas les parents qui en assumeront, ce sera probablement le CSS.

En fin de journée le service de garde sera ouvert de 16h à 17h.

Les journées pédagogiques seront également disponibles au centre communautaire.

Annie se demande si les parents doivent inscrire leurs enfants pour le transport. Christine Laplante-Larivière va vérifier, mais elle pense que le service de transport se chargera de fournir les passes d'embarcation nécessaires pour les élèves utilisant le service de garde. Elle fournira une liste des élèves concernés au responsable du transport. Elle ajoute qu'il est possible que les marcheurs soient embarqués avec les élèves du service de garde.

Christine Rodrigue Lecours précise que ses enfants ne sont pas inscrits le matin, car elle vient les porter, mais qu'ils prennent l'autobus lorsqu'ils sont

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

avec leur père. Christine Laplante-Larivière indique que le même principe s'appliquera dans ce cas.

Émilie Laboirde demande à quelle heure le transport partira du centre communautaire. Christine Laplante-Larivière répond qu'il viendra chercher les élèves vers 7h45, mais qu'un délai de 10 minutes de jeu est prévu, il sera donc important d'arriver au moins 10 minutes à l'avance.

Cette année, Christine Rodrigue Lecours indique que nous n'avons pas obtenu de portrait global du service de garde, notamment en ce qui concerne l'information sur les nouvelles personnes. Christine Laplante-Larivière explique qu'il s'agit de remplacements pour certains employés. Elle confirme que Patricia est en arrêt maladie, avec un horaire de 35 heures, ce qui a nécessité une redistribution des heures entre plusieurs personnes. Christine ajoute que le budget est en excellente santé et qu'elle a reçu des félicitations à ce sujet. Elle souhaite maintenir la même équipe pour l'année prochaine, mais rien n'est encore confirmé. Enfin, Geneviève a commencé une formation pour devenir éducatrice, mais n'est pas encore en poste.

Christine Laplante-Larivière précise qu'elle présentera prochainement *les règles et le fonctionnement* pour la prochaine année scolaire, en reprenant celles de cette année. Des décisions devront également être prises concernant les journées de tempête ainsi que la journée pédagogique au retour des fêtes.

13. ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Annie indique que les activités de fin d'année seront discutées cette semaine, mais elle a une demande à présenter. Elle partage un document préparé par Alexandra, l'enseignante de 5e-6e année, concernant une activité *soirée finissants avec souper pizza*, incluant également les 5e année. Elle souhaite aussi réaliser un album de finissants de 12 pages pour les 6e année, qui sera imprimé ici, mais boudiné chez Bureau en gros, pour un coût total de 225 \$.

Nicolas trouve Alexandra très raisonnable dans ses coûts et propose de demander 10 \$ par enfant, ce qui permettra d'acheter des surprises, bonbons, etc. Christine mentionne que le fonds 5 pourrait être utilisé pour payer la balance. Liliane suggère 10 \$ pour les 6e année et 5 \$ pour les élèves de 5e année, ce que Annie approuve comme étant raisonnable.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Jeudi, une rencontre avec les enseignantes est prévue. Karine indique que le gala sera modifié cette année : il y aura un spectacle de musique, mais pas de médailles, seulement des certificats avec des mentions spéciales par niveau, ainsi qu'un certificat pour les trois valeurs de l'école. L'animation sera assurée par Annie, qui s'occupera également de la réservation de la salle au centre communautaire. La date retenue est le mercredi 17 juin. Le gala comprendra également la tradition des finissants.

Christine Rodrigue-Lecours approuve et se réjouit des changements, soulignant qu'il s'agit d'un beau progrès, tout en reconnaissant qu'il reste selon elle des aspects à améliorer. Elle mentionne que certains élèves trouvent difficile de ne rien recevoir lors du gala. Karine rappelle également que des diplômes sont remis chaque mois à l'école pour chaque niveau.

Karine ajoute que l'année dernière, nous avons organisé un pique-nique juste avant le gala et souhaite savoir si nous poursuivons avec cette même formule. Julie confirme qu'elle est toujours disponible pour cuisiner. Karine demande comment cela avait été financé auparavant : Julie explique qu'elle avait payé une partie elle-même, le reste étant couvert par l'école (fonds du CÉ et aide alimentaire). Julie confirme également que l'OPP participera assurément.

Par ailleurs, Karine évoque la semaine de la lecture en mai, durant laquelle une illustratrice viendra rencontrer les élèves. Elle aimerait organiser un tirage de certificats-cadeaux pour la Biblairie GGC, mais le CSS semble peu favorable à cette idée, peut-être qu'il serait préférable de se tourner vers le fonds 5. Nous possédons déjà des livres de cette illustratrice, mais un certificat-cadeau supplémentaire serait apprécié. Martine propose de commander directement les livres souhaités par les élèves, en remplacement des cartes cadeaux. Karine en discutera avec les autres enseignantes.

14. OPP

Annie demande s'il y a des projets spécifiques en cours. Julie mentionne que la communication au sein de l'OPP se déroule bien, avec des idées émises, mais que personne ne souhaite prendre les rênes. La dernière discussion portait sur les campagnes de financement, mais peu de choses ont avancé. Elle explique aussi qu'elle doit faire attention à un conflit d'intérêts avec son agence de voyages, car c'est une façon de gagner rapidement beaucoup d'argent, mais elle doit rester prudente. Annie souligne que la dernière organisation extérieure a été très réussie, avec une belle implication de l'OPP.

15. VARIA

Annie demande s'il y a d'autres points à aborder. Christine partage alors quelques informations :

Elle a interrogé Madame Rodrigue au sujet du problème lié au montant de 620 \$ pour les classes multiniveaux.

Elle précise qu'une période d'élections pour le conseil d'administration au CSS est en cours.

Elle mentionne également une baisse de 3 % du décrochage scolaire.

16. Parole aux membres

Direction

Annie souhaite un bon rétablissement à l'enseignante de 5e-6e année ainsi qu'à Patricia et espère qu'elles reviendront en pleine forme. Elle ajoute qu'elle pense aussi à Marie-Ève et espérons qu'elle apprécie ses nouveaux défis. Le printemps est arrivé depuis le 21 mars, et nous espérons pouvoir offrir de beaux moments aux élèves dans notre jolie cour d'école.

Parents

Christine Rodrigue-Lecours propose de s'impliquer dans la gestion des certificats, demandant si cela est possible. Elle mentionne également que le Val-St-François dispose de ressources disponibles et offre de consacrer du temps à cette démarche, en utilisant les liens avec la communauté.

Nathalie Noël mentionne que Lynda prend sa retraite. Elle se demande s'il y aura quelque chose d'organisé, et Karine répond que c'est déjà fait, les élèves ont préparé de petites lettres que Lynda pourra ouvrir quand elle le voudra. Pour les membres du personnel, nous attendrons des moments plus appropriés pour souligner son départ.

Enseignants

Rien à ajouter.

Communauté

Nicolas n'a pas de point à soulever pour le moment et invite Simon à venir discuter si des problèmes surviennent avec le centre communautaire. Nous devons aussi déterminer si une brigadière sera nécessaire l'année prochaine. Martine demande si les horaires de transport seront bientôt disponibles, et Annie répond que le premier élève sera ramassé à 6h45.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CÉ-25/26 - 005 Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Christine Rodrigue-Lecours propose que la séance soit levée à 17 h 48. Il est appuyé par Émilie Laborde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Julie Roussy, présidente

Annie Gérardin, directrice